

Nous vous remercions d'avoir choisi une menuiserie aluminium composée de profilés aluminium. Ce guide d'entretien a pour but de vous permettre de pérenniser votre investissement et de conserver les qualités esthétiques de vos menuiseries.

1 Domaine d'application

Ce document a pour but de détailler les méthodes appropriées pour l'entretien et la maintenance des ouvrages en aluminium, principalement constitués de profilés en alliage d'aluminium, ainsi que les fréquences habituelles pour ces opérations. Il concerne donc les Règles Professionnelles relatives aux menuiseries en aluminium et vérandas, telles que définies par le SNFA. Il s'agit d'un document de nature générale.

2 Les différents niveaux d'entretien et de maintenance

L'entretien et la maintenance des ouvrages en aluminium sont indispensables. L'objectif est de compenser l'usure inévitable résultant à la fois d'une utilisation normale et du vieillissement naturel des matériaux. Un bon entretien présente plusieurs avantages : il garantit la sécurité, préserve l'apparence et la qualité des services fournis, prolonge la durée de vie et maintient la valeur de ces biens. Dans son sens le plus large, l'entretien englobe toutes les actions destinées à conserver les ouvrages en aluminium en bon état. Ces actions se déclinent sous diverses formes, et il est important de distinguer plusieurs niveaux d'entretien et de maintenance.

2.1 LE BON USAGE

L'utilisation quotidienne des ouvrages en aluminium doit s'effectuer en toute sécurité, avec du bon sens, dans le cadre d'un usage normal prévu lors de leur conception, fabrication et installation. Il est conseillé de ne pas ouvrir ou fermer brusquement les fenêtres ou les portes, d'éviter de se pencher à l'extérieur, de ne pas se suspendre aux battants, de veiller à ne pas coincer les doigts, d'éviter les claquements incontrôlés dus aux courants d'air, de ne pas forcer la fermeture d'une fenêtre si un objet l'en empêche, et de ne pas marcher sur le toit des vérandas, entre autres.

- **Pour les fenêtres battantes et les oscillo-battantes**

Utilisez vos deux mains lors de la fermeture pour faciliter l'écrasement des joints d'étanchéité, ce qui rendra l'utilisation beaucoup plus aisée.



- **Pour les portes d'entrées, les portes-fenêtres**

Pour les châssis de grandes dimensions, généralement assez lourds, utilisez vos deux mains pour accompagner leur fermeture.



- **Pour les châssis coulissants**

Nous recommandons d'utiliser vos deux mains pour initier le mouvement du vantail, qui, en raison de la taille de son vitrage, présente une inertie significative. C'est la méthode la plus sûre pour l'ouverture et la fermeture.



2.2 L'ENTRETIEN

Les différents éléments d'une construction vieillissent de manière variable et possèdent des caractéristiques ainsi que des cycles d'entretien spécifiques. Ces éléments sont en effet conçus et protégés pour supporter les agressions extérieures et l'usure. Cependant, un entretien à des intervalles réguliers est nécessaire. Cela implique un nettoyage périodique, mais aussi, pour certaines pièces mécaniques, une lubrification. L'entretien peut être effectué par l'utilisateur, sans nécessité de recourir à un professionnel.

2.3 LA MAINTENANCE

Certaines tâches doivent être confiées à des experts, transformant ainsi l'entretien en maintenance. Pour ces interventions, il est souvent recommandé de souscrire un contrat d'entretien. Dans ce cadre, les professionnels s'engagent à réaliser des vérifications régulières de ces équipements, ainsi qu'à effectuer le remplacement préventif de certaines pièces si nécessaire. Ils peuvent également s'engager à intervenir en cas de panne et à assurer le bon fonctionnement des équipements concernés.

3

Nettoyage, entretien et maintenance de vos ouvrages

3.1 PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

En plus de leurs atouts esthétiques et de leur longévité, vos ouvrages en aluminium nécessitent peu d'entretien. Fini le besoin de repeindre : une fois laqués, les revêtements ont une durée de vie équivalente à celle de votre fenêtre en aluminium. Toutefois, tout comme une voiture, ils requièrent un entretien régulier. La longévité de vos ouvrages en aluminium dépend d'un entretien approprié et d'un usage conforme à leur destination. Les travaux d'entretien et de maintenance doivent être réalisés en respectant la législation en vigueur et les normes professionnelles applicables. En règle générale, les conditions dans lesquelles ces opérations sont effectuées ne doivent pas causer de dommages aux ouvrages environnants. Il est essentiel de vérifier auprès du fabricant si le produit de nettoyage peut être utilisé sans risque pour les matériaux qu'il pourrait toucher. De plus, il faut appliquer les méthodes et techniques recommandées par le fabricant pour le type d'ouvrage et les travaux à réaliser. L'utilisation d'appareils à haute pression, qu'il s'agisse d'eau ou de vapeur, est formellement déconseillée.

3.1 FRÉQUENCE DES NETTOYAGES

Lorsque l'environnement ne présente pas d'agents agressifs, comme c'est souvent le cas dans les zones rurales ou urbaines peu densément peuplées, il est recommandé de nettoyer les surfaces naturellement lavées par la pluie environ une fois par an. En revanche, dans les environnements urbains denses, industriels ou marins, ces surfaces nécessitent généralement un nettoyage tous les six mois. Les zones qui ne sont pas nettoyées naturellement par les pluies doivent être entretenues plus fréquemment que celles qui le sont. Si l'environnement n'est pas agressif, un nettoyage semestriel demeure suffisant.

- Si l'environnement contient des agents agressifs, la fréquence de nettoyage doit être ajustée en fonction de leur nature et quantité selon les matériaux. Un entretien plus fréquent peut être nécessaire.
- Quand le maintien constant de l'apparence esthétique est une exigence essentielle, un nettoyage régulier sera nécessaire en fonction de cette nécessité d'aspect. Cela s'applique également si votre construction est située près d'arbres.
- En cas de travaux à proximité de la construction ayant entraîné des dépôts de salissures (comme des travaux de voirie devant un magasin ou la démolition ou construction d'un immeuble voisin), un nettoyage minutieux sera nécessaire, notamment sur les surfaces qui ne sont pas naturellement nettoyées par la pluie.
- Des salissures résultantes, par exemple, d'une opération de ravalement de la façade au-dessus de l'ouvrage peuvent laisser des traces, des coulures ou des dépôts. Dans ce cas, un nettoyage adapté doit être réalisé.

Prescriptions particulières sur différents produits

4.1 ALUMINIUM ANODISÉ ET THERMOLAQUÉ

Dans le cadre de l'entretien général d'un ouvrage, les éléments en aluminium anodisé et thermolaqué, conformes aux spécifications de la norme NF P 24-351, doivent être nettoyés régulièrement. Ce nettoyage est souvent réalisé en même temps que celui des vitrages. Dans certains cas, comme pour les ouvrages en hauteur, il peut être nécessaire de faire appel à des entreprises spécialisées, le nettoyage s'inscrivant alors dans une démarche de maintenance. Si le nettoyage régulier n'est pas effectué, cela peut entraîner un encrassement important et adhérent, rendant nécessaire une opération de rénovation. Il est important de rappeler qu'il faut nettoyer rapidement tout dépôt accidentel de plâtre, de ciment, de peinture ou de colles sur les surfaces anodisées afin de préserver leur aspect.

4.1.1 Méthodes de nettoyage des surfaces anodisées

Le lavage peut être réalisé avec une éponge et de l'eau mélangée à un agent mouillant, suivi d'un rinçage minutieux à l'eau claire et d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant ou une raclette non abrasive. Cette opération peut être effectuée en même temps que le nettoyage des vitrages.

Pour les surfaces moyennement encrassées, il est conseillé d'utiliser des produits de nettoyage « dégrasants-lustrants », conçus spécifiquement pour cet usage. Ces produits contiennent un agent mouillant ainsi que des matières légèrement abrasives. Dans tous les cas, il est recommandé de conclure le nettoyage par un lavage à l'eau claire et un essuyage.

Si l'encrassement est particulièrement tenace, des produits dégrasants-lustrants peuvent être appliqués à l'aide de tampons synthétiques de type F. Un rinçage final soigneux à l'eau claire, suivi d'un essuyage, est nécessaire.

Il est crucial d'éviter l'utilisation de produits très agressifs, comme certains détergents ménagers, lessives et produits fortement acides ou basiques. De plus, il est déconseillé d'utiliser des tampons abrasifs grossiers tels que la paille de fer ou le papier émeri.

4.1.1 Méthodes de nettoyage des surfaces thermolaquées

Pour les surfaces qui bénéficient d'un entretien régulier, le nettoyage peut être effectué avec une éponge et de l'eau mélangée à un agent mouillant. Cette étape doit être suivie d'un rinçage minutieux à l'eau claire et d'un essuyage avec un chiffon doux et absorbant ou une raclette. Cette procédure peut également être réalisée en même temps que le nettoyage des vitrages.

Concernant les zones moyennement encrassées, il est recommandé d'utiliser de l'eau mélangée à un produit nettoyant non abrasif, en se servant d'une éponge ou d'une brosse douce. Un rinçage à l'eau claire et un essuyage sont également nécessaires.

Il est impératif d'éviter l'utilisation de produits trop agressifs, tels que certains détergents ménagers, lessives, ainsi que des produits fortement acides ou basiques. En outre, l'emploi de tampons abrasifs grossiers, tels que la paille de fer ou le papier émeri, doit être proscrit.

4.2 VITRAGES

Les vitrages doivent être entretenus régulièrement. Le nettoyage peut s'effectuer à l'eau claire ou avec des détergents légers et des agents neutres, en veillant à ce qu'ils ne contiennent pas de matières abrasives, fluorées, ni de produits fortement alcalins, conformément aux recommandations des fournisseurs. Il est également important d'utiliser des outils qui ne risquent pas de rayer le verre. Après le lavage, il est nécessaire d'essuyer l'intégralité de la surface des vitrages.

La fréquence de nettoyage dépend principalement des conditions extérieures, notamment du degré et du type de pollution. Dans les situations les plus fréquentes, un minimum de deux nettoyages par an est recommandé. Pour certains vitrages spécifiques, comme ceux à couche, sérigraphiés, sablés, ou émaillés, un entretien particulier est requis et doit être précisé lors de la livraison, suivant les conseils des fournisseurs.

4.3 PROFILÉS PRÉEXTRUDÉS EN CAOUTCHOUC ET/OU THERMOPLASTIQUES

Les profilés préextrudés en caoutchouc et/ou en thermoplastiques, qui servent de garniture d'étanchéité pour les joints, sont généralement résistants aux produits lessiviels utilisés pour le nettoyage et la maintenance des ouvrages. Il est impératif de ne pas utiliser de solvants organiques tels que le trichloréthylène, le tétrachlorure de carbone ou l'éther de pétrole, ainsi que des abrasifs ou des outils pointus ou tranchants. Après nettoyage, les profilés doivent être séchés à température ambiante.

Lors de l'entretien ou de la maintenance des quincailleries, il convient d'éviter tout contact des profilés avec des huiles et des graisses.

4.4 GARNITURES D'ÉTANCHÉITÉ RÉALISÉES À L'AIDE DE MASTIC

Les garnitures d'étanchéité en mastic ne nécessitent pas de nettoyage ou d'entretien spécifique. Cependant, il est important de procéder à un contrôle annuel pour vérifier leur bonne adhérence et intervenir si nécessaire. Cette vérification permet également de s'assurer qu'elles n'ont pas subi d'agressions accidentelles, comme des coupures ou des dommages causés par des oiseaux.

Il est généralement déconseillé de peindre un mastic d'étanchéité. En cas de réparation, il est crucial de s'assurer que le mastic utilisé est compatible sur le plan physico-chimique avec les produits existants.

4.5 QUINCAILLERIES

Pour l'entretien, la maintenance et les réparations, il est essentiel de suivre attentivement la notice fournie par le prestataire lors de la réalisation de l'ouvrage, ainsi que les recommandations des fournisseurs. Si une lubrification est nécessaire, utilisez le produit spécifié et appliquez-le aux endroits indiqués. L'accumulation de graisse ou d'huile peut masquer des problèmes de fonctionnement et entraîner une usure prématurée.

La vérification, le réglage et la lubrification des pièces soumises à frottement, ainsi que le contrôle des éléments de rotation, de guidage et de fonctionnement, doivent être effectués au moins une fois par an. Cela inclut la vérification du serrage des vis, en particulier au niveau des organes de rotation et des poignées, ainsi que le bon fonctionnement des fenêtres et des portes. Pour des usages intensifs, comme les portes d'entrée de restaurants, il est nécessaire d'adapter la fréquence de ces vérifications afin de préserver l'état des portes.

Pour certaines quincailleries, comme les ferme-portes et pivots à frein, il est recommandé de confier la maintenance à un spécialiste. Celui-ci devra vérifier la fixation et l'usure des pièces essentielles pour la sécurité, ainsi que régler les fonctions ajustables (vitesse de fermeture, à-coup final, retardement à la fermeture, etc.). Toute pièce endommagée doit être remplacée.

Enfin, il est crucial que tous les produits utilisés soient compatibles sur le plan physico-chimique avec les autres matériaux avec lesquels ils peuvent entrer en contact. Pour les fenêtres coulissantes, veillez à nettoyer les rails du dormant en enlevant poussières, sable, sel, etc., car cela peut affecter le bon roulement des chariots.

4.6 ENTRÉES D'AIR

Les entrées d'air intégrées aux ouvrages en aluminium doivent être nettoyées fréquemment, tout comme les autres éléments. L'entretien consiste principalement à dépoussiérer ces entrées et à s'assurer qu'aucun objet, qu'il soit délibéré ou accidentel, ne les obstrue. Un entretien adéquat de ces entrées est essentiel pour maintenir une hygrométrie satisfaisante dans le local.

4.7 ENTRETIEN DES FEUILLURES ET RAILS

Les diverses feuillures et rails, qu'ils soient ouverts ou fermés, doivent rester propres et dégagés pour garantir une ouverture et une fermeture des vantaux sans obstacles. De plus, les orifices de drainage, d'évacuation des eaux et d'équilibrage des pressions doivent également être maintenus propres et dégagés.

4.8 PRODUITS SOUS AVIS TECHNIQUE

Lors de l'utilisation de produits ou de procédés bénéficiant d'un Avis Technique, il est important de consulter ce dernier pour obtenir les recommandations concernant l'entretien et la maintenance.

4.9 CHÉNEAUX ET DESCENTES D'EAU

Il est recommandé de procéder au nettoyage des chénaux et de la crépine de chaque descente d'eau pluviale au moins deux fois par an, idéalement après la chute des feuilles à l'automne et à la fin de l'hiver. Ce nettoyage est également conseillé après une tempête. En général, tout signe de débordement, tel qu'un trop-plein, doit alerter et entraîner un nettoyage des chénaux et des crépines.

4.10 NETTOYAGE DES TOITURES

Sauf dispositions particulières, aucune toiture d'ouvrage n'est conçue pour supporter la circulation, même lors du nettoyage. Il est donc impératif de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de marcher sur les toitures durant leur nettoyage

4.11 CHÉNEAUX ET DESCENTES D'EAU

Il est impératif de nettoyer les chénaux et la crépine de chaque descente d'eau pluviale au moins deux fois par an, après la chute des feuilles en automne et à la fin de l'hiver. Un nettoyage est également fortement recommandé après une tempête. En général, tout signe de débordement, tel qu'un trop-plein, doit alerter sur la nécessité de procéder à un nettoyage des chénaux et des crépines.

4.12 NETTOYAGE DES TOITURES

Sauf indication contraire, aucune toiture d'ouvrage n'est conçue pour supporter une circulation, même lors du nettoyage. Il est donc essentiel de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de marcher sur ces toitures pendant leur entretien.

4.13 NEIGE

En cas de chute de neige significative, il est recommandé d'effectuer un déneigement, même partiel.